

CPR Invest

Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV)
5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Luxembourg
R.C.S. Luxembourg: B 189795

(la « Société »)

AVIS CORRECTIF CONCERNANT LA NOTICE AUX ACTIONNAIRES

Luxembourg, le 10 février 2021

Chers actionnaires,

Cet avis a pour but de vous informer de deux erreurs dans la notice datée du 3 février 2021.

VI. Diminution des frais de gestions de la classe d'action « F »

Nous attirons l'attention des **actionnaires du compartiment « CPR Invest – Global Disruptive Opportunities »** sur le paragraphe 6 de la notice qui ne s'applique pas en ce qui concerne la classe d'actions « F » du compartiment « CPR Invest – Global Disruptive Opportunities ».

Comme cela est correctement indiqué dans le Prospectus modifié, les frais de gestion qui sont prélevés à l'égard des classes d'actions « F » demeurent à 2,10% pour le compartiment « CPR Invest – Global Disruptive Opportunities ».

Le paragraphe 6 de la notice doit donc être lu de la manière suivante :

« Le Conseil d'Administration a décidé de diminuer les frais de gestion qui sont prélevés à l'égard des classes d'actions « F » de 2,10% à 1,5%, pour chaque compartiment à l'exception du compartiment « CPR Invest – Global Disruptive Opportunities » ».

IX. CPR Invest – Silver Age

Nous attirons votre attention sur le dernier sous-paragraphe du paragraphe 9, dans lequel le nom du compartiment concerné est erroné.

Comme cela est correctement indiqué dans le reste de la notice, le nom du compartiment concerné est « CPR Invest – Silver Age », et il convient ainsi de lire le dernier sous-paragraphe ainsi :

« Les actionnaires du compartiment « CPR Invest –Silver Age » en désaccord avec cette modification pourront demander le rachat ou la conversion de leurs actions, sans frais, jusqu'au 10 mars 2021 ».

Les autres informations contenues dans la notice demeurent inchangées.

Nous vous rappelons la nécessité et l'importance de bien prendre connaissance du document d'information clé pour l'investisseur avant d'investir.

Cordialement,

Le Conseil d'Administration